

### *Les cloches ont sonné...*

Le mois dernier, un représentant du Comité consultatif des citoyens(es) du Service correctionnel du Canada pour la région Lanaudière m'informait d'une résolution visant à demander à l'Évêque de Joliette de faire sonner les cloches de toutes les églises du diocèse, le 19 novembre, à 11 h 00, afin de souligner la semaine nationale de la Justice réparatrice (18-25 novembre).

J'ai accepté avec empressement cette suggestion qui veut appuyer un mouvement civique digne de mention : "Souligner une fois l'an que les actes criminels font des victimes !". Le Québec compte aussi sur un organisme poursuivant le même but, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) qui a ses bureaux à Joliette. Comme le souligne un communiqué de l'aumônerie de la Justice réparatrice, "Cette approche se veut non conflictuelle et non rétributive et elle s'intéresse tout particulièrement au rétablissement des victimes, à la responsabilisation des délinquants ainsi qu'à la collaboration des citoyens, de manière à créer des collectivités plus saines et plus sûres. Si le crime est une atteinte aux gens et aux relations, la justice réparatrice tente de réparer les méfaits et de promouvoir la guérison et la croissance ; elle mène dans une large mesure au règlement pacifique des conflits au sein de notre société. La démarche vise à assurer un soutien et à créer des occasions de participation volontaire et de communication entre les personnes touchées (victimes, délinquants, collectivités) en vue d'encourager la responsabilisation, la réparation et un mouvement vers la compréhension, des sentiments de satisfaction, de guérison et de conclusion."

S'il faut investir dans la réhabilitation des délinquants de manière à ce qu'ils puissent réintégrer la société un jour, il faut aussi prendre grand soin des victimes des actes criminels. Si les cloches de nos églises ont pu apporter un message de compassion pour affirmer haut et fort que les deux mouvements : réhabilitation et compassion pour les victimes doivent exister dans nos cœurs, un grand pas aura été franchi vers de possibles réconciliations et les difficiles pardons. En tant que citoyens(es), mais aussi comme disciples de Jésus Christ, nous sommes invités à réfléchir sur cette exigeante réalité. Doit-on penser répression ou compassion ? Doit-on viser la seule compensation des blessures à travers les divers services offerts aux victimes ? Doit-on confier cela à d'autres ou s'impliquer dans la recherche de solutions à travers les divers mouvements et instances qui s'offrent à cet effet?

Je salue le travail des personnes qui oeuvrent à panser les plaies et à corriger les faux pas en sachant qu'il faut mettre ensemble plusieurs ressources et agir avec patience et ténacité afin de garder le cap sur la réhabilitation et le soutien indispensable aux personnes et aux familles qui ont subi de graves préjudices. Le défi est énorme... Il convient de le souligner au moins une fois l'an.

† Gilles Lussier  
Évêque de Joliette